

# Charte Fédérale

## 1) La relation d'aide :

### a) **Le malade**

-1- La connaissance de l'alcoolisme, sans cesse en évolution, a permis de ne plus voir en celui qui est asservi par l'alcool un vicieux, un pécheur ou un déviant. ***Est malade alcoolique la femme ou l'homme*** qui a perdu la liberté ***de s'abstenir de consommer de l'alcool.***

-2- Le malade qui contacte Alcool Ecoute Joie et Santé reconnaît par cette démarche qu'il a un problème dans sa relation avec l'alcool. Il veut trouver de l'aide pour rompre cette relation et pour ne plus souffrir. ***Sa seule présence attentive est déjà un acte positif.*** Il a le droit de se taire ***et celui de ne pas être harcelé de questions.***

-3- Sa parole va se libérer peu à peu pour mettre des mots aux maux. En réapprenant à communiquer, il va se sortir peu à peu de son isolement et rétablir des liens avec l'extérieur.

-4- Le malade doit prendre lui-même l'initiative de sa demande d'aide. ***Sa communication ne doit être entravée ni par l'entourage ni par le groupe.*** Il devient peu à peu ACTEUR de son rétablissement

-5- Le malade doit découvrir par lui-même qu'il ne peut pas rétablir une relation modérée avec l'alcool. ***Il découvrira la*** nécessité de l'abstinence. ***Il comprendra progressivement que l'abstinence n'est pas une privation mais un art de vivre.***

-6- Tout malade alcoolique a franchi ou devra franchir un certain nombre d'étapes dans sa relation à l'alcool. ***Il a vécu avec et par l'alcool (vaincre les peurs, puis vaincre les manques). Il vit ou a vécu hors alcool (le sevrage), il vit ou vivra sans alcool (le deuil n'est pas fait). Il devra, un jour, vivre au-delà de l'alcool (libération par un nouvel art de vivre).***

-7- Tout ceci suppose une relation de confiance entre le malade et l'accompagnant. ***Le malade doit pouvoir choisir la (les) personne(s) à qui se confier.***

## **b) Le malade et son entourage**

**-8-** La maladie touche directement et parfois très violemment *l'entourage* du malade alcoolique. La cohabitation du malade de boire et des malades de *voir boire* est source de conflits et de souffrances. *L'entourage a perdu la liberté de s'abstenir de penser à l'alcool.*

**-9-** La relation avec le malade doit se faire dans la plus grande confidentialité. Le malade est le seul maître de ses confidences. Ceux qui les écoutent sont *tenus au secret.*

**-10-** *L'absence de préjugés, de jugements et de pronostics* permet de libérer le malade de son isolement silencieux.

**-11-** La *reconnaissance* première de *la souffrance du malade et de son entourage* est essentielle pour la suite de la relation. Il n'y a ni vicieux, ni coupable ni responsable. Ainsi disparaîtra le sentiment de honte et de culpabilité.

**-12-** *L'entourage accepte difficilement l'idée de maladie.* Il ignore les étapes du rétablissement. Certains mots sont à éviter : *rechute* laisse penser que tout est à recommencer, alors qu'il s'agit d'une étape du parcours conduisant le malade à être convaincu de la nécessité de l'abstinence. *Prise en charge* induit une certaine passivité de la part du malade et de l'entourage. Il convient d'utiliser *réalcoolisation et accompagnement.*

**-13-** *Il faut aider le malade et l'entourage à vaincre leurs peurs* : peur de se soigner, peur de vivre sans alcool, peur d'appartenir à une association, peur des retrouvailles, peur de la réalcoolisation...

**-14-** L'aide et l'accompagnement du malade et de l'entourage *ne doivent pas mettre en péril l'abstinence de celui qui accompagne.* Pas plus que ne doit être remis en cause l'équilibre personnel, familial ou social de l'accompagnant. Dans certains cas, il faut savoir soit prendre du recul soit passer la main.

## 2 ) Relations Extérieures :

### a) Information - Formation – Témoignage

-1- Selon leurs aptitudes, les membres actifs d'Alcool Ecoute Joie et Santé peuvent aller au devant de personnes qui seraient en danger à cause de leur consommation d'alcool ou de celle de leurs proches.

-2- Les membres des associations sont ***d'excellents témoins*** du piège qui peut se refermer sur le consommateur d'alcool, et de la possibilité qui existe de reprendre sa vie en main. ***Jamais, Alcool Ecoute Joie et Santé ne prendra une attitude prohibitionniste ou moralisatrice.***

-3- Il est vital pour le malade qu'une ***collaboration étroite*** existe entre tous ceux qui vont concourir à son rétablissement. Chacun a un rôle indispensable et complémentaire. Les membres actifs d'Alcool Ecoute Joie et Santé doivent être associés à toutes les étapes qui vont jalonner le parcours du malade vers son rétablissement et sa resocialisation : prise de conscience, préparation aux soins, sevrage et retour à la vie. Cette collaboration doit être franche, sincère et totale. ***Elle suppose le respect des compétences réciproques sans hiérarchisation des savoir-faire.***

-4- Le malade et son entourage ont souvent ***besoin d'un soutien psychologique.*** Les membres actifs d'Alcool Ecoute Joie et Santé ne privilégient aucune thérapie, mais ils doivent se tenir informés des diverses possibilités offertes à l'extérieur du groupe. Ainsi le malade et son entourage pourront rechercher l'aide qui leur conviendra le mieux. Il reste vrai que des activités physiques doivent être pratiquées (vélo, marche, yoga, baignade...).

-5- Le malade doit être informé des ***dangers d'accoutumance à certains médicaments*** (benzodiazépines en particulier). L'association doit le faire très prudemment et TOUJOURS ***conseiller au malade d'en parler à son médecin et de ne rien faire de lui même.***

-6- Les membres actifs d'Alcool Ecoute Joie et Santé doivent privilégier l'écoute, l'absence de jugement et l'ouverture aux idées nouvelles. Ils doivent être fermes contre tout ce qui est une atteinte à nos idéaux. Ils ***doivent rejeter les produits rappelant une habitude de consommation alcoolique ou un rituel "socialement correct".***

-7- Les adhérents d'Alcool Ecoute Joie et Santé doivent saisir toutes les occasions de la vie sociale pour ***informer le public du danger de la consommation d'alcool (drogue dure).***

**-8-** Les militants d'Alcool Ecoute Joie et Santé doivent **actualiser leurs connaissances**. Des formations de différents niveaux sont proposées aux membres actifs. Ils peuvent ainsi transmettre au malade et à son entourage des informations complètes, précises et actualisées sur la maladie alcoolique et sur les différentes thérapies.

**-9-** Les militants actifs d'Alcool Ecoute Joie et Santé, même s'ils se trouvent confrontés à un échec apparent, doivent penser que leur travail de fond se révélera utile un jour. **L'absence de pronostic ne signifie nullement perte de l'espoir.**

**-10-** Alcool Ecoute Joie et Santé doit **se battre pour faire appliquer les lois existantes**. En tous lieux et en toutes occasions, les adhérents d'Alcool Ecoute Joie et Santé doivent faire **reconnaître le droit au choix** pour tous ceux qui ne boivent pas d'alcool.

**-11-** Alcool Ecoute Joie et Santé doit **devenir une force de propositions** et ne pas rester sur la défensive en se référant uniquement à l'actuelle législation.

## **B) Réseau**

**-12-** D'autres associations ont les mêmes objectifs principaux que ceux d'Alcool Ecoute Joie et Santé. Il faut travailler avec elles. **Alcool Ecoute Joie et Santé ne peut répondre seule aux demandes.**

**-13- Au sein des associations** Alcool Ecoute Joie et Santé, il faut rechercher et **mettre en valeur les aptitudes** des adhérents. Le travail en équipe est la meilleure préparation pour travailler en réseau dans la cité.

**-14-** Les dégâts sociaux, familiaux, professionnels sont si importants et si variés **qu'Alcool Ecoute Joie et Santé doit avoir recours, ou collaborer avec les Associations spécialisées** (Emmaüs, Restos du Cœur, Secours Populaire...) et avec les services publics. Alcool Ecoute Joie et Santé peut être partenaire, membre ou initiateur du réseau.

**-15-** Alcool Ecoute Joie et Santé si elle est toujours disposée à travailler en réseau, **ne peut le faire que dans un réseau qui a une structure non hiérarchisée**. Toute autre structure irait à l'encontre de l'intérêt du malade.

**« Cette abstinence deviendra un objet légitime de fierté pour vous. Elle sera témoignage de votre LIBERATION » (Pierre Fouquet)**